

Procès-verbal de l'assemblée sectorielle «Bovins Laitiers» du 30/10/2015 – version définitive

I. Identification du document :

Type de document	PV
Titre du document	PV de l'Assemblée sectorielle « Bovins Laitiers » du 30 octobre 2015 - Version définitive
Responsable de la préparation du document	Catherine Bauraind
Date de publication	Décembre 2015
Validé par	
Annexe(s)	Liste des participants – page

II. Introduction

Philippe Bingen est désigné comme président de séance.

L'ordre du jour de la présente réunion ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée du 2 juin 2015 sont approuvés sans remarque.

III. Election d'un membre effectif et d'un membre suppléant au sein du Collège

Cinq candidatures ont été reçues : Mélanie Malzahn (Amblève), Guy Francq (Deux-Acren), Yvon Deknudt (Braine-le-Comte), Fabienne Dupuis (Yves-Gomezée) et Gérard Rixhon (Ferrières).

Après une brève présentation des cinq candidats et un énoncé des règles concernant le vote, les producteurs présents sont invités à voter de manière électronique.

Guy Francq est élu avec 57% des voix comme membre effectif en remplacement de Stéphane Feys et Yvon Deknudt est élu comme membre suppléant avec 30% des voix en remplacement de Gérard Rixhon.



IV. APAQ-W : point sur la promotion 2015 et priorités pour les actions (présentation détaillée en annexe) par Catherine Bauraind

a) Point sur promotion 2015

Une situation du plan de promotion 2015, arrêtée à fin octobre, est présentée aux producteurs. Sur le budget total alloué au secteur laitier qui est de 1.840.000euros, une série d'actions ont pu et vont encore être menées, on peut citer parmi les plus significatives : la promotion générique via des spots sur les tv nationales et locales (750.000euros), la campagne d'affichage sur différents supports avec l'image de grands sportifs (489.000euros) et la promotion de fromages wallons en grande distribution (260.000euros).

Un bilan des actions a pu être dressé sur base des Assemblées sectorielles précédentes et des réunions avec les membres du Collège. Celui-ci s'avère assez positif, il demeure cependant certains points à améliorer comme :

- La promotion du lait lors de grands événements sportifs cfr « Le Beau Vélo de Ravel » ou seule une distribution de lait a été réalisée et pas sur l'ensemble des étapes
- La promotion en dehors des foires agricoles pour toucher davantage un public non sensibilisé qui ne s'est faite qu'au « Brussel Jazz Marathon »
- La communication faite par l'APAQ-w orientée davantage sur les professionnels de la santé que sur le grand public, il est nécessaire de travailler davantage sur les consommateurs

b) Grandes lignes du plan de Promotion 2016

La proposition du plan de promotion 2016 est présentée. Un budget de 2.407.000euros est avancé, composé pour une moitié par les cotisations et l'autre par la réserve constituée des cotisations antérieures non utilisées et un financement de la région wallonne.

Parmi les actions proposées on peut citer :

- 1) La promotion générique (1.500.000euros) : affichages, spot lait, campagnes écoles...
- 2) Le développement de la Bande des féLait (160.000euros) : achat de matériel pour la promotion générique
- 3) La promotion de fromages wallons (600.000euros) : concours fromages wallons, actions grande distribution, promotion radio...
- 4) Les campagnes cofinancées (230.000 euros) : avec le Vlam, l'AWEX,...

Les remarques suivantes sont émises par l'assemblée:

- Dans la promotion générique, il est prévu 150.000 euros pour des articles information presse, a quoi cela correspond ? Bien que n'ayant pas eu de détails à ce sujet, il devrait s'agir de publiereportages et de pages publicitaires.
- Dans le développement de la Bande des félait, certains producteurs ne comprennent pas pourquoi des moyens sont mis en œuvre pour promouvoir un lait qui n'est pas rémunérateur pour l'ensemble des producteurs laitiers. Ils demandent au Ministre de trouver une solution au conditionnement du lait Fairebel en Wallonie dont le volume de vente est plus représentatif. Il est rappelé que la Bande des Félait est une marque lancée par la région wallonne pour opérer une promotion générique sur le lait et engendrer une augmentation de consommation de celui-ci. Le Collège a d'ailleurs émis un point d'attention à ce sujet dans le plan 2016 afin que cela soit respecté. De plus, les 160.000 euros alloués ne représentent que 10% du budget de promotion générique.



Suite à la dernière Assemblée Sectorielle des bovins laitiers et les réunions avec les 4 représentants à Libramont, des pistes d'orientation ont été remises à l'APAQ-W par rapport à son plan 2016 :

- 1) Contribuer à la mise en place de la cellule d'informations sur le lait
- 2) Mettre en place des campagnes qui créent une plus-value pour les producteurs
 - a. Continuer la promotion des produits laitiers wallons qui sont vendus en Wallonie
 - b. Collaborer avec la DGO3 pour relancer le programme européen de distribution de lait dans les écoles
 - c. Augmenter la promotion en-dehors de foires agricoles vers un public non sensibilisé
- 3) Améliorer l'image de la production laitière wallonne
 - a. Réfléchir sur un meilleur compromis entre ce que le consommateur veut voir et la réalité du métier, notamment dans les spots TV
 - b. Poursuivre la campagne dans les écoles
 - c. Développer des collaborations avec des partenaires sportifs (Campagne d'affichage « grands sportifs », synergie entre agriculture et sport)
 - d. Continuer à avoir recours aux TV locales et plus utiliser Internet et les réseaux sociaux.

Les producteurs souhaitent y ajouter :

- Une campagne multi-produits comme des cours de cuisine à l'école (ex : confection de crêpes, pudding). D'autres secteurs sont demandeurs, les campagnes couplées ont l'avantage de réduire les coûts et promouvoir plusieurs produits à la fois.
- La diffusion de spots tv montrant les travaux réalisés par l'agriculteur au cours des saisons afin d'informer le consommateur sur les réalités du métier. C'est aussi une demande transversale qui sera réalisée sous forme de clips sur le budget qui était affecté à l'émission « La clef des champs » arrêtée depuis peu.
- L'anticipation de réactions lors de crises prévisibles en diffusant des messages objectifs à destination des consommateurs. Cela pourra se faire par la cellule d'infos lait mise en place par le Collège.
- La création d'un label wallon du lait et des produits laitiers ou la notion de « Pâturages » serait mise en avant afin de rallier les producteurs de lait wallon.
- La diffusion en temps réel vers les producteurs, de l'état d'avancement des actions APAQ-W par rapport aux cotisations par l'envoi régulier d'une **Newsletter**.

Par rapport au travail accompli avec l'APAQ-W, le Collège tient à préciser que la collaboration s'est améliorée au cours de cette année, depuis sa création, preuve en est avec l'accès aux budgets par action et secteur, ce qui montre une évolution significative et va permettre un rééquilibrage par rapport aux attentes des producteurs.

L'assemblée déplore l'absence d'un représentant de l'APAQW. Elle estime que la présentation de la campagne de promotion lui en incombe d'autant que les réponses aux questions posées sont, de ce fait, restées vagues.

V. Etat d'avancement des actions

Pour l'année en cours, les travaux du Collège sur le secteur laitier tournent autour de 3 axes:

- 1) **Recherche et encadrement:** le Collège a remis un avis d'orientation aux acteurs de la recherche qui comprend 3 priorités : la rentabilité et les coûts de production, la valorisation des prairies et pâturages, la



santé et le bien être des animaux. Ces priorités ont été prises en compte par l'AWE et seront incluses dans le plan triennal de la recherche qui sera présenté lors de la prochaine réunion du Collège

- 2) **Cellule information Lait** : face aux attaques dans les médias sur les méfaits du lait en termes de nutrition et santé, l'objectif de cette cellule est d'opérer une veille, anticiper les crises par la diffusion d'informations objectives sur les réseaux sociaux et travailler sur des dossiers grand public. Cette cellule sera composée de scientifiques, acteurs de la filière et représentants de consommateurs qui pourront alimenter le point infos. Un comité restreint décidera dans quels cas, il faudra réagir et certaines personnes seront formées pour répondre aux médias. Une agence de communication sera chargée d'adapter les messages par rapport au grand public et aux réseaux sociaux. Cette cellule démarrera début 2016.
A ce sujet, les producteurs présents insistent sur le fait que le référencement sur internet doit être pertinent et accessible facilement aux consommateurs et suggèrent de créer une newsletter afin que l'information leur parvienne directement.
- 3) **AOP beurre d'Ardenne** : le cahier des charges doit être réactualisé en fonction notamment de l'évolution par rapport à l'alimentation des vaches. Ce point fait l'objet d'une enquête sur le site internet du Collège, les producteurs concernés sont invités à y participer. Parallèlement, le Collège collabore avec la CAIG (comité d'accompagnement indication géographique) et le CRA-W pour redynamiser cette filière.

VI. Exposé sur l'intérêt des sociétés par rapport aux aides Région Wallonne par Philippe Walhain

L'objectif premier de cet exposé est de livrer quelques pistes sur les possibilités de création de sociétés ainsi que les aides qui y sont associées. En second lieu, pour les agriculteurs qui se sont mis en société, il serait intéressant de faire l'état des lieux des services manquants afin de relayer cette information au Cabinet du Ministre.

Voici un bref aperçu des sociétés à destination notamment des agriculteurs :

- **CUMA** : coopérative d'utilisateurs pour du matériel agricole. Il faut au moins 3 producteurs pour bénéficier des aides qui peuvent atteindre 20 à 25%. Celui qui y adhère doit travailler pour ses membres.
- **SPRL** : société à responsabilité limitée. Ce type de sociétés est intéressant si on veut travailler avec quelqu'un et limité l'accès à d'autres personnes. Par contre, en cas de faillite, bien que le capital soit limité, la responsabilité va au-delà du capital investi. Les PME ont droit aux aides de la région wallonne, elles sont de 13% et permettent d'acheter plusieurs machines à la fois. On y travaille pour des tiers et accessoirement pour des membres.
- **Coopérative** permet d'ouvrir l'accès à d'autres associés avec un capital fixe mais qui peut être augmenté à tout moment. Les coopératives peuvent bénéficier d'une aide au démarrage équivalente à 100% des frais de fonctionnement ainsi que des aides Adisa (mais uniquement pour l'achat d'une machine).
- **Société coopérative à finalité sociale** : permet d'être comme une asbl du point de vue des taxations et de prendre du personnel bénévole mais on n'est pas maître de sa société et on ne peut refuser l'accès à d'autres.

Lorsqu'on veut créer une société, il faut rester vigilant au taux d'impôt qui est de 33% sur les primes alors que l'agriculteur en personne physique est taxé à max 15%. Cependant il y a une nouveauté pour tout investisseur, non gérant d'une société, il peut déduire 45% sur les parts qu'il achète.



VII. Point d'info sur l'accord avec la grande distribution

Suite à la crise laitière, les associations agricoles ont négocié avec les acteurs de la transformation et de la grande distribution un accord pour aider les agriculteurs.

L'accord consiste en :

- une aide additionnelle à court terme de 2.7 centimes au litre de lait
- une aide à long terme (en cas de crise) reposant sur l'alimentation d'un fond de stabilisation par les éleveurs, les industriels et la grande distribution. A l'heure actuelle, il faut encore réfléchir au cadre légal à mettre en place pour l'aide à long terme.

Parallèlement à cet accord, le Ministre Collin a octroyé une enveloppe supplémentaire de 0.5 centimes du litre qui sera versée en 1 fois (équivalente à 6 mois). Les jeunes agriculteurs âgés de moins de 40 ans se verront accorder une aide de 1.985.000 euros à répartir sur la totalité, enfin un fond européen viendra aider les secteurs en difficulté (porc, lait, viande bovine).

Les organisations syndicales précisent que la plus grande difficulté actuelle est de faire participer l'industrie et la grande distribution au fond sans qu'il n'y ait de répercussion sur le prix payé par le consommateur.

Parmi les questions soulevées, il est demandé à partir de quel seuil, l'agriculteur devra cotiser au fond. Le SPF économie a établi que le prix du lait couvre les frais de production à partir de 39 centimes. Ce seuil n'est pas encore définitif, de même que la cotisation par les producteurs de manière volontaire ou obligatoire est encore à déterminer.

Il est suggéré de créer un fond individuel plutôt que solidaire afin de responsabiliser davantage les producteurs et que chacun puisse profiter à la hauteur de ce qu'il cotise.

Enfin, les producteurs demandent aux organisations syndicales de leur laisser le temps de récupérer financièrement face à la crise avant de cotiser à un fond.

VIII. Prochaine Assemblée

La prochaine Assemblée Sectorielle Bovins Laitiers aura lieu au cours du 1er semestre 2016. Il est proposé de faire une tournante des lieux afin de toucher d'autres producteurs.

Cependant, face à la proposition de délocaliser la prochaine assemblée, des participants s'interrogent sur la pertinence de cette suggestion.



Liste des participants à l'Assemblée Sectorielle du 30 octobre 2015

Nom	Prénom	Représentation
MASURE	Alain	FWA
MARTIN	Gwenaëlle	FUGEA
GENGLER	Nicolas	ULG
CROE	Roger	Boerenbond
MUNAUT	Jérémy	SPW
WALHAIN	Philippe	Expert comptable
GROSJEAN	Emmanuel	SoCoPro
BAURAIND	Catherine	SoCoPro
MONNART	Isabelle	SoCoPro
WILLEME	Michel	Producteur
COLLIENNE	Daniel	Producteur
DEKNUDT	Yvon	Producteur
FRANCOQ	Guy	Producteur
MALZAHN	Mélanie	Producteur
MINET	Alain	Producteur
DECKERS	Anne	Producteur
PARIS	Marie Ghislaine	Producteur
DECOSTER	Marc	Producteur
BINGEN	Philippe	Producteur
RIXHON	Gérard	Producteur
FEYS	Stéphane	Producteur
DUPUIS	Fabienne	Producteur
PONTHIER	Joseph	Producteur
ELOY	Christian	Producteur
WYNGAERT	Eric	Producteur
VROMANT	Norbert	Producteur
VANDEWALLE	Tim	Producteur
CLAUSE	Jean Michel	Producteur
PUSSEMIER	Eddy	Producteur
DEBLONDE	Marc	Producteur
VAN DEN BERGH	Raphaël	Producteur
THIRY	Didier	Producteur
FAGNERAY	Claude	Producteur
KEPPENS	Chris	Producteur
BONAVENTURE	Marc	Producteur
DOURCY	Pierre	Producteur
DEPOTTER	Paul	Producteur
GEMELIE	Martine	Producteur
MARTIN	Lise Marie	Producteur
MARTIN	Olivier	Producteur

Assemblée Sectorielle

BOVINS LAITIERS





ORDRE DU JOUR

1. Introduction

- Désignation d'un Président de séance
- Approbation de l'ORDRE DU JOUR
- Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 2 juin 2015

2. Election d'un membre effectif et d'un membre suppléant au sein du Collège

3. APAQ-W : point sur la promotion 2015 et priorités pour les actions

4. Etat d'avancement des actions

5. Exposé de M. Walhain (Expert comptable)

- Intérêts des sociétés par rapport aux aides RW.

6. Point d'info sur l'accord avec la GD

7. Prochaine assemblée (lieu, date , ordre du jour)

8. Divers

ELECTION

- 2 représentants à élire pour une période de 3 ans

- **Candidats :**

- A. Mélanie MALZAHN
- B. Guy FRANCO
- C. Yvon DEKNUDT
- D. Gérard RIXHON
- E. Fabienne DUPUIS

- **Règles :**

- Producteurs votent
- Candidats ne votent pas





ORDRE DU JOUR

1. Introduction
 - Désignation d'un Président de séance
 - Approbation de l'ORDRE DU JOUR
 - Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 2 juin 2015
2. Election d'un membre effectif et d'un membre suppléant au sein du Collège
3. **APAQ-W : point sur la promotion 2015 et priorités pour les actions**
4. Etat d'avancement des actions
5. Exposé de M. Walhain (Expert comptable)
 - Intérêts des sociétés par rapport aux aides RW.
6. Point d'info sur l'accord avec la GD
7. Prochaine assemblée (lieu, date , ordre du jour)
8. Divers

APAQ-W : POINT SUR PROMOTION 2015

- Plan budgétaire 2015 : 1.840.000 eur
 - Cotisations : 1.300.000 eur
 - RW : 540.000 eur
 - + budgets transversaux RW (Bande des FéLait (260.000 €) – Clef des champs – JFO – Fermes en ville, etc.)

APAQ-W : POINT SUR PROMOTION 2015

• Plan d'actions 2015 :

- Campagne lait dans les écoles (création et impression livres) : 50.000 €
- Promotion générique grand public via TV : 750.000 €
- Actions en lien avec évènements sportifs : distribution de lait au Beau vélo de Ravel
- Campagne d'affichage « grands sportifs » (création + affichage) : 489.000 €
- Promotion dans la grande distribution : 260.000 €
- Catalogue et site « Fromages wallons » : 25.000 €
- Concours Fromages de Wallonie : 35.000 €
- Promotion des fromages wallons chez grossistes et crémiers : 45.000 €
- Campagnes de promotion cofinancées avec le VLAM (fromages, nutrition) : 130.000 €

APAQ-W : POINT SUR PROMOTION 2015



• Points d'attention de l'AS de 2014 :

- Réponses attaques presse et communication positive -> mise en place du CIL par le Collège
- Développer des partenariats avec des organismes sportifs : Beau vélo de Ravel
- Avoir recours aux TV locales 😊
- Continuer à travailler avec les écoles et les enseignants 😊 + relancer la distribution de lait dans les écoles (Clic local)
- Promotion du lait wallon en général 😊
- Redynamiser la vente directe et de proximité de produits laitiers 😊
- Faire la promotion en-dehors des foires agricoles, vers un public non sensibilisé : Brussel Jazz Marathon

Grandes lignes du plan APAQ-W 2016



- Budget estimé actions 2015 : 2.407.000 eur
- 1.300.000 eur cotisation + 1.107.000 eur RW + réserve
- Actions proposées par l'APAQ-w :
 - Promotion générique : ~1.500.000 €
 - Affichage « sportifs » (réservation emplacements) : 400.000 à 450.000 €
 - Diffusion du spot lait : 450.000 – 500.000 €
 - Dépliant argumentaire lait santé : 50.000 €
 - Campagne dans les écoles (organ. concours + entrées parc d'attraction) : 300.000 à 350.000 €
 - Articles information presse : 150.000 €

Grandes lignes du plan APAQ-W 2016



- Actions proposées par l'APAQ-w :
- Développement Bande des féLAIT : 160.000 €
- Promotion des fromages wallons : ~ 600.000 €
- Mise à jour du catalogue des fromages wallons : 15.000 €
- Subvention d'évènements de promotion des fromages wallons : 66.000 €
- Concours des fromages wallons : 50.000 €
- Soutien à l'AOP fromage de Herve : 50.000 €
- Action cash point dans la grande distribution : 260.000 €
- Matériel de promo fromages : 50.000 €
- Campagne chez les grossistes et crémiers : 45.000 €
- Promotion radio (fin d'année) : 70.000 €

Grandes lignes du plan APAQ-W 2016



- Actions proposées par l'APAQ-w :
- Campagnes cofinancées : 230.000 €
- Campagne GD (VLAM) : 100.000 €
- Campagne European Milk Forum (nutrition) : 30.000 €
- Soutien à l'exportation (AWEX et VLAM) : 100.000 €





Orientations/points d'attention à donner :

- Contribuer à la mise en place de la cellule d'information sur le lait
- Mettre en place des campagnes qui créent une plus value pour les producteurs
 - Continuer la promotion des produits laitiers wallons qui sont vendus en Wallonie
 - Collaborer avec la DGO3 pour relancer le programme européen de distribution de lait dans les écoles
 - Augmenter la promotion en-dehors de foires agricoles vers un public non sensibilisé
- Améliorer l'image de la production laitière wallonne
 - Réfléchir sur un meilleur compromis entre ce que le consommateur veut voir et la réalité du métier, notamment dans les spots TV
 - Poursuivre la campagne dans les écoles
 - Développer des collaborations avec des partenaires sportifs (Campagne d'affichage « grands sportifs », synergie entre agriculture et sport)
 - Continuer à avoir recours aux TV locales et plus utiliser Internet et les réseaux sociaux
- ➔ **précisions ? Points à ajouter ?**



ORDRE DU JOUR

1. Introduction
 - Désignation d'un Président de séance
 - Approbation de l'ORDRE DU JOUR
 - Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 2 juin 2015
2. Election d'un membre effectif et d'un membre suppléant au sein du Collège
3. APAQ-W : point sur la promotion 2015 et priorités pour les actions
4. **Etat d'avancement des actions**
5. Exposé de M. Walhain (Expert comptable)
 - Intérêts des sociétés par rapport aux aides RW.
6. Point d'info sur l'accord avec la GD
7. Prochaine assemblée (lieu, date , ordre du jour)
8. Divers

ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIONS



Recherche et encadrement

Cellule d'information sur le lait

Simplification administrative

AOP Beurre d'Ardenne

1. Recherche en encadrement



Avis d'orientation du Collège des Producteurs remis aux autorités

G. Avis en regard du secteur des bovins laitiers

1. Rentabilité et coûts de production
2. Valorisation des prairies et des fourrages
3. Santé des animaux



Prise en compte AWE et Plan Triennal Recherche en cours



2. Cellule Information Lait

- Constats :

- Nombreuses rumeurs sur l'effet négatif du lait sur la santé du consommateur
- Questionnements sur les impacts de l'élevage : environnement, bien-être animal

Nutrition et santé

- **controverses** sont nombreuses et souvent profondes, et marquées par un **développement anarchique d'informations** grand public au travers d'outils digitaux (sites, blogs, réseaux sociaux)
- difficile pour le grand public de se forger un avis éclairé sur ces questions

2. Cellule Information Lait

- Réponse : CELLULE INFORMATION LAIT



proposer au public une information fiable et de qualité



2. Cellule Information Lait

• Activités :

- la réalisation d'une **veille** prospective sur l'information disponible et l'élaboration de dossiers scientifiques,
- la réalisation de **dossiers** simplifiés de communication grand public diffusables au travers de la presse, d'internet et des réseaux
- la **surveillance des informations circulant** au travers de canaux identifiés (presse, réseaux, internet) et le cas échéant, l'induction d'une **réaction**.
- la **diffusion permanente d'information** améliorant la perception des filières soumises à controverse.

• Modalités :

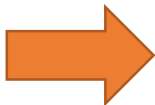
- Cellule composées de scientifiques, acteurs filières et consommateurs
- Veille
- Site internet + réseau

3. Simplification administrative

• Constats :

- Multiplication des demandes administratives : enregistrement des veaux, registres, ...
- Multiplication des réglementations et du travail administratif qui y est lié :

- 
- Travail en collaboration avec la DGO3 Enquête
 - Soirées de travail avec les agriculteurs par zone
 - Propositions

- 
- Maximum 3 « démarches » à simplifier (sur les compétences wallonnes)

4. AOP Beurre d'Ardenne

• Quoi ?

- Beurre de laiterie
- Lait collecté dans une zone géographique définie
- Moderniser le cahier des charges

• Comment ?

- Collaboration avec la CAIG et le CRA-W (analyses)
- Enquête auprès des producteurs concernant l'évolution de l'alimentation des vaches → site Internet ou papier



- Redynamiser une filière AOP, plus value pour le secteur

ORDRE DU JOUR

1. Introduction

- Désignation d'un Président de séance
- Approbation de l'ORDRE DU JOUR
- Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 2 juin 2015

2. Election d'un membre effectif et d'un membre suppléant au sein du Collège

3. APAQ-W : point sur la promotion 2015 et priorités pour les actions

4. Etat d'avancement des actions

5. Exposé de M. Walhain (Expert comptable)

- **Intérêts des sociétés par rapport aux aides RW.**

6. Point d'info sur l'accord avec la GD

7. Prochaine assemblée (lieu, date , ordre du jour)

8. Divers



ORDRE DU JOUR

1. Introduction
 - Désignation d'un Président de séance
 - Approbation de l'ORDRE DU JOUR
 - Validation du procès-verbal de l'Assemblée du 2 juin 2015
2. Election d'un membre effectif et d'un membre suppléant au sein du Collège
3. APAQ-W : point sur la promotion 2015 et priorités pour les actions
4. Etat d'avancement des actions
5. Exposé de M. Walhain (Expert comptable)
 - Intérêts des sociétés par rapport aux aides RW.
6. **Point d'info sur l'accord avec la GD**
7. Prochaine assemblée (lieu, date , ordre du jour)
8. Divers

PROCHAINE ASSEMBLEE

• LIEU, DATE ET HEURE

- Lieu ?
- 1^{er} semestre 2016
- Heure

• ORDRE DU JOUR

1. Introduction

- Désignation d'un **Président de séance**
- Approbation de l'**ORDRE DU JOUR**
- Validation du **procès-verbal** de l'Assemblée du 30 octobre 2015

2. Etat d'avancement des actions : recherche et encadrement, promotion, ...

3. Exposé ?

4. Divers / points d'actualité ?

Merci de votre participation !

